

→ CONTRIBUTIONS FAMILLES 2025 2026 | ECOLE FRANÇOIS D'ASSISE

Choix A : Correspond au tarif de base et à la cotisation minimum dont les familles doivent s'acquitter.

Choix B : Correspond au choix A + une contribution volontaire affectée à une caisse solidaire (permettant l'achat de nouveaux matériels, de financer des travaux plus importants : entretien, rénovation bâtiments...).

	Contribution annuelle	Paiement Trimestriel	Mensualité (sur 10 mois)
Choix A	375,00 €	125,00 €	37,50 €
Choix B	420,00 €	140,00 €	42,00 €

Les sommes indiquées comprennent :

- Les dépenses non financées par les Collectivités (Etat et Conseil Départemental),
- La cotisation diocésaine (4,77 € / mois ou 47,75 € / an),
- Les sorties et activités pédagogiques (à l'exception des sorties avec nuitée(s))
- L'achat de matériels, livres, fichiers, le prêt des manuels scolaires...



Les familles ayant au moins 3 enfants scolarisés dans l'Ensemble Scolaire FRANÇOIS D'ASSISE bénéficient d'une réduction de 50 % sur la contribution annuelle du troisième enfant et des suivants, le cas échéant.

→ CONTRIBUTIONS CANTINE 2025 2026 | ECOLE FRANÇOIS D'ASSISE

	Contribution annuelle 4 repas/sem	Contribution annuelle 3 repas/sem	Contribution annuelle 2 repas/sem	Prix repas au ticket
PS-GS-MS (4,35€)	600,00 €	450,00 €	300,00 €	4,55 €
CP (4,65€)	642,00 €	481,50 €	321,00 €	4,85 €
CE-CM (4,90€)	676,00 €	507,00 €	338,00 €	5,10 €